

Règlement de jeu

La vitrine Euro 21 Saturn

Estimez les produits, tentez de remporter la vitrine Euro 2021!

Règlement de jeu se déroulant du 1er juin 2021 au 12 juin 2021 inclus.

Préambule :

La société Saturn S.A. siège social 7 avenue du Rock N Roll L-4361 Esch sur Alzette organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat dans ses magasins Saturn Esch Belval Plaza et Saturn Luxembourg City.

Ce jeu gratuit est sans obligation d'achat est ouvert à toute personne majeure à l'exception du personnel des sociétés organisatrices et membres de leur famille ou toute autre personne vivant sous le même toit. Ainsi que toutes les personnes qui dans le cadre de l'organisation auraient eu connaissance de la grille tarifaire ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit.

Article 1 Présentation - Durée -Déroulement :

Cette opération jeu est organisée du mardi 1er juin 2021 au samedi 12 juin 2021 inclus, au magasin Saturn Esch Belval et Saturn Luxembourg City. Une seule vitrine est à remporter. Cette vitrine sera présentée dans les deux magasins.

1.1 Principe de jeu pour les participants :

Pour participer à ce jeu il suffit :

De se rendre au magasin Saturn Esch Belval Plaza ou Saturn Luxembourg City du 1 juin au 12 juin 2021 inclus de 10h à 14h et de 15 h à 18h.

Une hôtesse recueillera sur une borne iPad mise à disposition en magasin les indications suivantes : noms, prénoms, adresse, code postal, ville, adresse e-mail. Il faudra aussi répondre aux questions suivantes :

« A combien estimez-vous la vitrine ? D'après vous combien de personnes ont participé au jeu de la vitrine ? »

Attention une fois le montant validé vous ne pourrez plus en changer.

Le client ayant estimé au plus juste le tarif global de la vitrine en gagne son intégralité.

Il s'agit bien d'une estimation, il est possible que certains produits ne soient pas ou plus exposés en magasin.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse postale). La validation de plusieurs inscriptions par une même personne, entraînera l'annulation de toutes les inscriptions enregistrées pour cette personne.

Aucun enregistrement, aucune participation ne se fera par le biais des réseaux sociaux ou par e-mail, afin de participer à cette animation le client doit se déplacer en magasin.

1.2 Tirage au sort :

La personne ayant estimé la vitrine au plus proche de son montant réel, remporte celle-ci. En cas d'égalité sur la question estimative de la vitrine, une deuxième question sur le nombre de participants est mise en place, la personne ayant répondu au plus proche du bon nombre de participants remporte la vitrine. En cas d'égalité sur les deux questions, nommées ci-dessus, un tirage au sort sera effectué afin de départager les candidats ex-aequo. Les noms des participants seront récupérés sur papier et placé dans une urne pour pratiquer le tirage au sort.

Le gagnant sera informé par téléphone et e-mail dans la semaine suivant la fin de l'action. Une remise officielle des lots à laquelle le gagnant devra se présenter sera faite au magasin Saturn.

Article 2 : La dotation

Les gagnants viendront retirer leur dotation dans un délais de 15 jours à compter de la date d'annonce du gain par e-mail. L'adresse de retrait du lot s'effectuera au magasin Saturn. La société Saturn informera le gagnant sur les possibilités de livraison à domicile, il faudra à ce moment-là définir une date de livraison. Livraison possible dans un rayon de 30km, sinon le gagnant devra récupérer ses lots par ses propres moyens.

Au-delà du 1er juillet 2021, si le gagnant ne s'est pas manifesté pour profiter de son lot, le dit lot sera attribué à la seconde estimation la plus proche, et ainsi de suite jusqu'à l'attribution définitive du lot. Si le lot ne pouvait être attribué, la société organisatrice se réserve le droit d'en disposer comme bon lui semble. Si l'un des lots était indisponible, la société organisatrice se réserve le droit d'attribuer un lot similaire de même valeur.

Aucun remboursement de produit ne sera possible. En cas de produit défectueux, la « garantie constructeur » sera appliquée comme pour toutes demandes classiques. La société Saturn ne prend pas en charge les éventuels coûts de réparations, devis ou autre...

Article 3 : Données personnelles

Les données collectées seront exclusivement destinées à la société Saturn Luxembourg S.A. pour les besoins de la gestion du présent concours. Par ailleurs, les participants gagnants autorisent la société organisatrice Saturn Luxembourg S.A. à utiliser leurs données personnelles à des fins d'envoi, par courrier électronique, d'informations concernant l'organisation du concours (invitation à la remise des lots, informations sur le concours, et autres).

Par leur seule participation, les gagnants autorisent l'utilisation de leurs noms et photos pour la publicité et ceci sans aucune compensation.

Conformément au règlement général européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, ou de retrait des informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :

Saturn Esch Belval

7, avenue du Rock'n'Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette

Les données des participants seront sauvegardées durant 24 mois.

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant, enregistrées dans le cadre de ce jeu, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Chaque gagnant autorise gratuitement et par avant la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé, ou filmé son nom et prénom à toutes fins publicitaires ou promotionnelles en relation avec le présent jeu, sans que cette utilisation lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de sa dotation.

Article 4 : Règlement de jeu

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui peut être consulté librement à l'accueil des magasins Saturn Esch Belval Plaza et Saturn Luxembourg City.

Article 5 : Responsabilité

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver au gagnant pendant la jouissance du lot ou qui pourraient affecter ledit lot. La société organisatrice ne sera pas tenue responsable si le jeu devrait être reporté, écourté ou annulé si les circonstances l'exigent. Des additifs ou modifications pourront éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront comme des annexes au présent règlement et seront réputés en faire partie intégrante. Passé un délai de 15 jours après le tirage au sort aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 6 : Garantie des lots

Il ne sera pas possible d'échanger le dotation mise en jeu contre des espèces ou toute autre forme de dotation. Le gagnant qui renoncerait à son lot ne pourrait en aucun cas pour aucun motif que ce soit, prétendre à un quelconque remboursement.

Article 7 : Valeur des lots

Compte tenu des mouvements de prix, le montant des lots a été fixé à la date du 21.05.2021. C'est ce montant qui sert de référence au montant final à estimer par le client pour gagner la vitrine.

La liste a été déposée en annexe de ce règlement en l'étude de Carlos Calvo Huissiers de justice associés B.P. 2625 L-1026 Luxembourg 65, rue d'Eich L-1461 Luxembourg

Cette annexe ne sera pas communiquée à notre clientèle avant la fin de l'action le samedi 12 juin après 19h.

L'un des lots contient de l'alcool, et nous rappelons à cet égard que : « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et qu'il doit être consommé avec modération. »

Article 8 : Dépôt de règlement

Le présent règlement a été déposé en l'étude de Carlos Calvo Huissiers de justice associés B.P. 2625 L-1026 Luxembourg 65, rue d'Eich L-1461 Luxembourg.

Article 9 : Partenariat avec le journal L'essentiel.

Un partenariat a été établi avec le journal L'Essentiel afin de donner des indices à nos clients et aux lecteurs de L'Essentiel sur les prix à prendre en compte pour l'estimation de certains produits de la vitrine. En ce sens, certains prix seront glissés directement dans le contenu rédactionnel de L'Essentiel et pourront donc être réutilisés par les participants afin d'être le plus précis possible dans l'estimation de la vitrine.

Les indices paraîtront entre le 07.06.2021 et le 11.06.2021 dans le journal papier de L'essentiel.